

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 000000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue  
Code du produit : 000000000050107338 000000000050107338  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement de plancher  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation cutanée : Catégorie 2  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention  
Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 000000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

- Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.
- Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substance/mélange : Mélange
- Nature chimique : Mélange à base de:  
méthacrylates  
acrylates

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
dioxyde de silicium	Dioxyde de silicium	7631-86-9	>= 20 - < 30
Kaolin	Kaolin	1332-58-7	>= 5 - < 10
acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle	Acrylate de (5-éthyl-1,3-dioxanne-5-yl)méthyle	66492-51-1	>= 5 - < 10
uréthane acrylate aliphatique	α-Hydro-ω-hydroxy-poly(oxybutane-1,4-diyle) polymérisé avec l'isocyanate de	82339-26-2	>= 5 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 00000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

	3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, bloqué avec le méthacrylate d'hydroxyéthyle		
triméthacrylate de propylidynetriméthyle	Triméthacrylate de propylidynetriméthyle	3290-92-4	>= 1 - < 5
spinelle bleu d'aluminate de cobalt	Spinelle bleu d'aluminate de cobalt	1345-16-0	>= 1 - < 5
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 1 - < 5
minéraux de la famille des micas	Mica	12001-26-2	>= 1 - < 5
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	>= 1 - < 5
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	>= 1 - < 5
4-méthylaniline éthyloxy-lée	$\alpha, \alpha'$ -[p-Tolylamino-di(éthane-1,2-diyl)]-bis- $\omega$ -hydroxy-polyoxyéthylène	103671-44-9	>= 0.1 - < 1
triacylate de triméthylolpropane	Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[1-oxoal-yl)oxy]méthyl]propane-1,3-diyle	15625-89-5	>= 0.1 - < 1

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais.  
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en mainte-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0	Date de révision: 04/29/2022	Numéro de la FDS: 000000940876	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 04/29/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

---

yeux	:	nant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
En cas d'ingestion	:	Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse Eau pulvérisée Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	:	jet d'eau
Produits de combustion dangereux	:	vapeurs nocives oxydes d'azote fumées noir de carbone
Information supplémentaire	:	Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil respiratoire autonome.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 000000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible.

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Eviter le contact avec la peau. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
dioxyde de silicium	7631-86-9	TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA AB OEL
Kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
spinelles bleues d'aluminate de cobalt	1345-16-0	TWA	0.02 mg/m3 (Cobalt)	CA AB OEL
		VEMP	0.02 mg/m3 (Cobalt)	CA QC OEL
		TWA (Totales)	0.02 mg/m3 (Cobalt)	CA BC OEL
		TWA (Frac-	0.02 mg/m3	ACGIH

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 00000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

		tion inhalable)	(Cobalt)	
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH
minéraux de la famille des micas	12001-26-2	TWA (Respirable)	3 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.1 mg/m3	ACGIH
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	TWA (Fumées)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Fumées)	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Fumées)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fumées)	2 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0	Date de révision: 04/29/2022	Numéro de la FDS: 000000940876	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 04/29/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

- 
- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Remarques                         | : Gants de protection résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.  |
| Protection des yeux               | : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.  |
| Protection de la peau et du corps | : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.   |
| Mesures de protection             | : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. |
| Mesures d'hygiène                 | : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).              |

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- |                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| Aspect               | : liquide               |
| Couleur              | : bleu clair            |
| Odeur                | : de type acrylique     |
| Seuil olfactif       | : non déterminé         |
| pH                   | : env. 6                |
| Point de fusion      | : non déterminé         |
| Point de congélation | : non déterminé         |
| Point d'ébullition   | : Donnée non disponible |
| Point d'éclair       | : 100 °C                |
| Taux d'évaporation   | : non déterminé         |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 00000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

---

Inflammabilité (liquides) : Ce produit n'est pas inflammable.

Auto-inflammation : non auto-inflammable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Non applicable

Pression de vapeur : non déterminé

Densité de vapeur relative : non déterminé

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1.430 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-inflammabilité : Non applicable

Température de décomposition : Non applicable

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 5,600 mPa.s  
Méthode: N-114; Brookfield Viscosity

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : non comburant

Point de sublimation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal : Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/29/2022	00000940876	Date de la première version publiée: 04/29/2022

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
- Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
- Possibilité de réactions dangereuses : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
- Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
- Matières incompatibles : Acides forts  
Des bases fortes  
Oxydants forts  
Agents réducteurs forts
- Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

<b>IARC</b>	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme spinelle bleu d'aluminate de cobalt (Cobalt and cobalt compounds)	1345-16-0
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane	13463-67-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 000000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

triacrylate de triméthylolpropane

15625-89-5

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

#### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

#### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version 1.0      Date de révision: 04/29/2022      Numéro de la FDS: 000000940876      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/29/2022

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.  
Les exigences en matière d'élimination sont fonction de la classification du risque et varient selon l'endroit et le genre d'élimination choisi.  
L'utilisation et le traitement de ce produit, ou l'ajout d'autres composants, peut en faire un déchet dangereux.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.  
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.
- 

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient des composants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la list LIS.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/29/2022	00000940876	Date de la première version publiée: 04/29/2022

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sika Ucrete TCCS PTA light blue Formerly Ucrete TCCS PTA light blue



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/29/2022	000000940876	Date de la première version publiée: 04/29/2022

---

Date de révision : 04/29/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR